



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS-DE-SEINE 2020 EPÉE PAR ÉQUIPES

Dimanche 22 mars 2020

**Gymnase des Bas Coquarts – Salle d'armes
8 avenue de Montrouge
92340 BOURG-la-REINE**

CATEGORIES	HORAIRES	EQUIPES	DROITS D'INSCRIPTION	FORMULES Tour de poule, TED en relais
M11 filles	Appel : 9h30 Scratch : 9h45	Equipe de 2 tireuses + éventuellement 1 remplaçante	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M11 mixte	Appel : 9h30 Scratch : 9h45	Equipe de 3 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	30 € par équipe	- 9 touches en poule - 27 touches en TED
M13 filles	Appel : 11h45 Scratch : 12h00	Equipe de 2 tireuses + éventuellement 1 remplaçante	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M13 mixte	Appel : 11h45 Scratch : 12h00	Equipe de 3 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	30 € par équipe	- 12 touches en poule - 36 touches en TED

ARBITRAGE

- Chaque club engageant au une équipe devra présenter un arbitre départemental ou en formation départementale, qui sera présent dès le début de l'épreuve.
- Certains arbitres en formation Epée seront susceptibles d'être convoqués par le Comité Départemental.
- Tous les arbitres devront être inscrits via EXTRANET FFE, par leur club.

ENGAGEMENTS

- Tous les tireur(e)s participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT être licencié(e)s dans un club du département des Hauts-de-Seine affilié à la Fédération Française d'Escrime.
 - Les équipes d'un club sont composées de tireur(e)s appartenant uniquement à ce club.
 - Engagements via l'extranet FFE **jusqu'au jeudi 19 mars 2020 à 23h59**, (par les clubs).
 - Equipes mixtes autorisées (participation à l'épreuve masculine de la catégorie).
- Attention : Engagement obligatoire dans l'épreuve mixte.



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS-DE-SEINE 2020 EPÉE PAR ÉQUIPES

Dimanche 22 mars 2020

RAPPELS

- Tous les tireur(e)s participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N (comprenant la sous-cuirasse).
- Epée électrique lame 2.
- Une coupe de club et des médailles individuelles seront offertes aux 3 ou 4 premières équipes.
- Un T-shirt « Champion des Hauts-de-Seine » sera offert aux tireur(e)s de la première équipe.
- Les engagements des tireurs et des arbitres doivent être effectués sur l'extranet fédéral par les clubs.

Conformément au règlement FFE, seuls les M11 2^{ème} année peuvent tirer dans la catégorie supérieure à condition :

- d'être en conformité avec le règlement médical FFE. Le certificat médical précisant le surclassement devra être présenté.
- Un seul tireur ou tireuse surclassé(e) par équipe.



CDE Escrime 92



CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr

contact@escrime-cde92.fr